

COMMUNE DE CAMPO

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

**Henri PINNA - Joseph MELGRANI -
Paul CUTTOLI - Louis-Valery VERGEOT -
- Antoine PINNA -
- Notaires associés –
6, Bd Sylvestre Marcaggi
20000 AJACCIO**

Suivant acte reçu par Maître Paul CUTTOLI, Notaire à AJACCIO, le 20 décembre 2022, il a été constaté conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017, la qualité de propriétaire de :

1) Madame Marie Lucie NICOLAÏ, demeurant à ALATA.
Née à AJACCIO le 20 avril 1947 ;

2) Madame Marie Ursule Colette NICOLAÏ veuve RUTILI, demeurant à ALATA
Née à AJACCIO le 12 juin 1943 ;

Qui depuis plus de TRENTE ANS (30 ans), ont possédés tant directement que du chef de leur auteur prédécédé, Monsieur Jean Noël NICOLAÏ, conformément aux articles 2261, 2265 et 2272 du Code Civil, le bien ci-après désigné :

A CAMPO (CORSE-DU-SUD),

Une maison d'habitation cadastrée section A lieudit **PIANA** N°248 pour 01 a 91 ca
Les lots N°1 soit au rez-de-chaussée, a gauche, en entrant dans le hall commun, un séjour, une cuisine, une réserve et un jardinet sur la longueur de la maison, auquel on accède par la cuisine ou la rue ;
N°3 soit au 1^{er} étage, un hall, trois chambres, une salle de bains, deux terrasses ;
N°5 soit au 2^{ème} étage, un grenier ;

Conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Adresse mail de l'étude : scp.pmc@notaires.fr.

Pour avis Maître Paul CUTTOLI